

sciences exactes, doit adopter provisoirement celle qui est la plus simple et qui embrasse tous les cas à expliquer.

Ce sera encore l'abbé Lebeuf que nous prendrons pour guide. Cet auteur, dans un traité sur les anciennes sépultures (1), postérieur à sa dissertation sur l'*ascia*, abandonne l'explication dont j'ai fait l'analyse et en propose une nouvelle. Il sentit que la plus forte objection était sur la forme de l'*ascia* ; on était embarrassé de le voir tantôt représenté en doloire, ou comme une hache, tantôt en erminette, quelquefois en marre ou petite pioche, d'autres fois en espèce d'ancre ou en forme de pique ou bien même de hallebarde. La raison de cette diversité, suivant Lebeuf, est qu'il suffisait que ce fût un instrument maniable propre à toucher une pierre dans une cérémonie où l'on devait faire une simple dédicace ou une espèce d'investiture ou de prise de possession. En effet, si on réfléchit aux cérémonies bizarres et quelquefois ridicules avec lesquelles un homme en mettait un autre en possession d'un bien ou d'un héritage pendant les moyens siècles, on est porté à envisager comme assez probable celle par laquelle un homme se dédiait à lui-même et aux siens un sépulcre, en donnant un coup ou deux sur la cuvette destinée à contenir les urnes cinéraires, ou sur le cercueil de pierre qui succéda à ces cuvettes quand on cessa de brûler les corps. C'est ainsi que l'on trouve, dans les anciennes chartes, des formules d'investiture *per cultellum*, *per malleolum*. Une cérémonie à peu près semblable a lieu encore de nos jours, c'est celle où quelqu'un reçoit l'honneur de *poser* la première pierre d'un monument ; il se contente seulement de la voir et de la toucher.

« Lorsque l'usage de marquer un instrument de fer sur les  
 « cercueils, ajoute notre auteur, prit naissance en Italie, on se  
 « contenta de figurer l'instrument à l'extérieur du sépulcre.  
 « Cela suffisait pour faire ressouvenir de la formalité qui avait

(1) *Dissertation sur l'Hist. ecclésiastiq. et civile de Paris*. 1759, 3 vol. in-12, t. 1, p. 288.